

---

**Présidence : Danemark**

## **1091<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : mercredi 16 octobre 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Suspension : 11 h 40

Reprise : 12 h 10

Suspension : 13 heures

Reprise : 15 heures

Suspension : 15 h 40

Reprise : 10 heures (mercredi 23 octobre 2024)

Suspension : 10 h 20

Reprise : 15 heures (mercredi 30 octobre 2024)

Suspension : 15 h 30

Reprise : 10 heures (mercredi 6 novembre 2024)

Clôture : 10.h 05

2. Président : Ambassadeur C. Grønbech-Jensen

Après de nombreuses suspensions en vue de se concerter sur le projet d'ordre du jour (document FSC.GAL/63/24/Corr.1 en date du 11 octobre 2024) et afin d'assurer le bon déroulement de la séance conformément aux Règles de procédure de l'OSCE (MC.DOC/1/06), la séance a été clôturée.

Président, Fédération de Russie, Royaume-Uni, Hongrie-Union européenne, États-Unis d'Amérique, Finlande, Canada, Ukraine, Espagne, Suisse, France, Italie, Allemagne, Norvège, Pologne, Croatie, Malte, Lettonie, Lituanie, Chypre, Macédoine du Nord, Biélorussie, Belgique, Slovénie

Motion d'ordre : Fédération de Russie, Président, États-Unis d'Amérique, France, Croatie, Royaume-Uni, Ukraine, Canada

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions/documents adoptés :

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 13 novembre 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence

FSC.JOUR/1097  
16 October 2024

FRENCH  
Original: ENGLISH

## **NOTE DU PRÉSIDENT SUR LA 1091<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

La séance a été clôturée après de nombreuses suspensions en vue de se concerter sur le projet d'ordre du jour. La Fédération de Russie a fait savoir au début de la séance qu'elle ne pouvait pas, à titre de protestation contre l'exposé fait par un orateur invité à la 1090<sup>e</sup> séance du FCS le 9 octobre 2024, approuver l'ordre du jour.

Le Président a ensuite exposé sa position selon laquelle un ordre du jour ne comportant que des points permanents ne devrait pas être soumis à un consensus renouvelé chaque semaine. La déclaration complète du Président a été distribuée (FSC.DEL/338/24).

Ensuite, un grand nombre de motions d'ordre déposées par un État participant ont empêché la poursuite de la séance. La Fédération de Russie a notamment fait une déclaration en réponse à la position du Président (FSC.DEL/362/24).

Les États participants ci-après avaient préparé des déclarations qu'ils comptaient prononcer au titre du point 1 de l'ordre du jour « Déclarations générales » : Ukraine (FSC.DEL/367/24 OSCE+), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/366/24), Royaume-Uni (FSC.DEL/371/24 OSCE+), Hongrie-Union européenne (FSC.DEL/364/24), Canada (FSC.DEL/363/24), Lituanie (FSC.DEL/368/24), Allemagne (FSC.DEL/336/24), Lettonie (FSC.DEL/369/24).